



MISSION INTERREGIONALE INONDATION SUR L'ARC MÉDITERRANÉEN



OBJECTIFS ET ACTIONS

Rappels

Engagement d'un plan d'actions dédiées à l'arc méditerranéen après les inondations d'octobre 2015

Mise en place d'une coordination interrégionale



Inondations du 3 octobre 2015 dans les Alpes Maritimes

Qu'entend-on par **arc méditerranéen** ?



- **31 déc. 2015 : Instruction Arc Méditerranéen : 7 départements du littoral**
- **➤ information du public**
- **➤ vulnérabilité des parkings souterrains**
- **➤ maîtrise de l'urbanisation**
- **➤ préparation de la crise**
- **➤ volet ruissellement des PAPI**
- **➤ travail spécifique sur les campings**



*Territoires concernés
par l'instruction de déc.2015*

Qu'entend-on par **arc méditerranéen** ?

Juin 2016 puis Juin 2017 :
Campagnes de sensibilisation
Pluies Méditerranéennes
Intenses :

15 départements

Note des 2 ministres

Transition écologique et Intérieur

- **informer la presse**
- **demander aux élus d'informer la population**
- **former les collégiens**
- **informer les entreprises**



*Territoires concernés
par les campagnes de sensibilisation 2016 et 2017*

Pourquoi cette **mission** ?

Première réunion de la communauté de travail zonale le 19 octobre 2016 – DREAL PACA et EMIZ Sud.

Confirmation de l'intérêt de conduire des échanges périodiques à cette échelle. Principes retenus d'une réunion annuelle et de l'émergence d'une mission zonale.



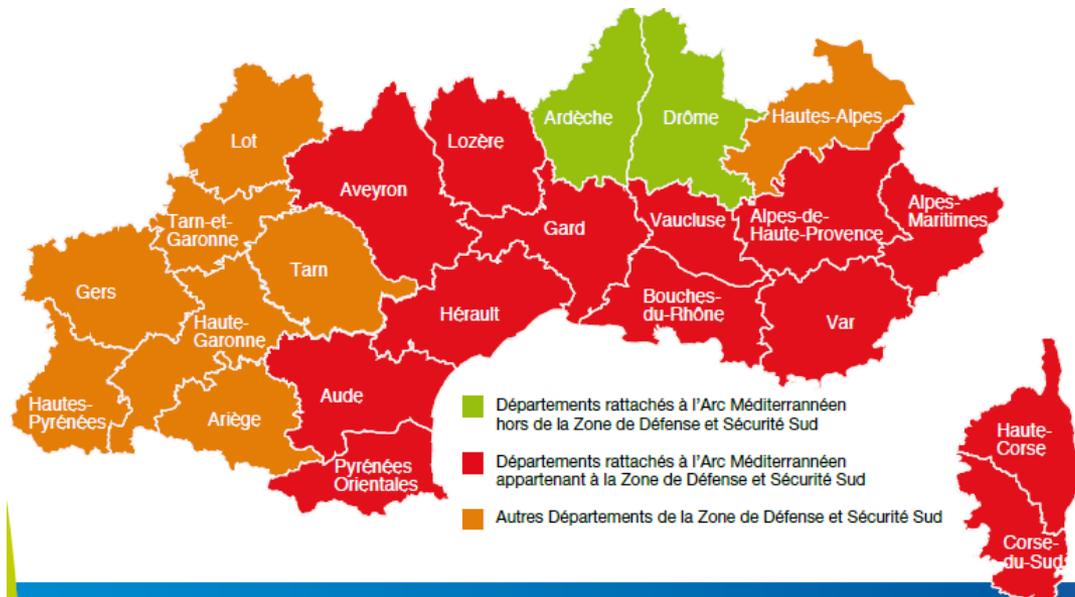
Première réunion de la communauté de travail le 19 octobre 2016

● Création d'une **mission interrégionale**

Consolidation de cette mission interrégionale dédiée à la prévention des inondations sur l'arc méditerranéen au sein de la DREAL PACA (*DREAL de zone*) décidée par le Préfet de Zone de Défense (*lettre de mission du 5 juillet 2017*).

Une cheffe de mission directement rattachée à la direction de la DREAL PACA et rendant compte au préfet de zone.

Lien étroit avec l'EMIZ Sud, les 4 DREALs, les préfectures et les acteurs du territoire.





Objectifs de cette mission interrégionale

- Renforcer le rôle de coordination interrégionale pour la mise en œuvre de politiques nationales
- Inscrire l'action dans la durée
- Appuyer les services et les acteurs du territoire pour améliorer la performance des dispositifs de prévention et d'assurer une cohérence zonale dans la mise en œuvre opérationnelle
- Favoriser le travail interministériel et multi partenarial en favorisant notamment les synergies entre les acteurs de la prévention et de la protection civile.



Cette mission doit permettre...



- un travail en réseau des services de l'État au sein de l'arc méditerranéen en partageant les expériences, en veillant à la cohérence et au suivi de l'action publique et en mutualisant certaines actions ;
- d'animer l'ensemble des acteurs clés de la prévention des inondations (collectivités, acteurs techniques, SDIS, observatoires...) ;
- d'anticiper, de préparer et d'accompagner les prochaines campagnes "cévenoles" ;
- de dresser des synthèses annuelles des actions menées par les services afin d'orienter et d'optimiser l'action de l'État ;

Cette mission doit permettre...



- de suivre et d'aider à la montée en puissance de la mission RDI (formations, exercices, retours d'expérience...);
- de conduire des études ou des expérimentations au bénéfice de l'ensemble de la communauté de travail
(notamment sur la gestion des risques de ruissellement, les risques de submersion marine et les risques de tsunami du fait de l'exposition de l'arc méditerranéen à cette submersion spécifique liée à un initiateur sismique).



Accompagnement de la campagne "pluies intenses méd." 2017

Relais au niveau local de l'action de communication nationale (conférences de presse zonale et locales)



Var

Pluies et inondations : une saison à hauts risques

var-matin
Samedi 23 septembre 2017

Depuis 2009, les épisodes de pluies diluviennes ont fait 40 morts dans le Var. Cette année, les feux de forêt ont fragilisé les retenues naturelles contre les coulées de boue.

Non souvent d'actualité, les pluies diluviennes ont fait 40 morts dans le Var. Cette année, les feux de forêt ont fragilisé les retenues naturelles contre les coulées de boue.



de l'été peuvent aggraver les conséquences des pluies intenses (lire ci-dessous).

Quels sont les enjeux ?
Dans le Var, le bilan humain s'élève à 39 décès depuis 2009, indique David Bourin, « En terme de dégâts matériels, nous sommes considérables, cela représente entre deux et trois milliards d'euros ». Les inondations de 2010 coûtent 200 millions d'euros (27 morts), 1,5 milliard d'euros de dégâts) dans ces bilans vertigineux.

Comment faire face ?
Pour faire face, sur le long terme, le préfet Jean-Luc Vidiane insiste sur les « Programmes d'action et de prévention des inondations » (Papi). Trois sont illustrés (Péron, Argens, Estère et Gabon), trois autres en cours d'élaboration (côtes des Maures, du Golfe et côtes sud-est). Création d'outils de surveillance, études

INTEMPÉRIES La sécheresse pourrait aggraver les épisodes cévenols

Alerte aux prochaines pluies

Mathilde Ceiles

Cet été, la France, et particulièrement le Sud-Est, a été ravagée par les flammes. Alors que le risque incendie est toujours d'actualité, de nouvelles catastrophes naturelles pourraient se produire cet automne dans la région. En particulier, les épisodes cévenols, des fortes pluies spécifiques au pourtour méditerranéen caractérisées par d'importantes quantités d'eau se déversant en quelques heures. Ces précipitations sont dues aux remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de la Méditerranée qui, au contact de l'air froid, se condensent en nuages et donnent des orages de pluies intenses.



Le Var a été touché en 2014.

Des dégâts énormes
Or, les premières grosses pluies de l'automne pourraient être particulièrement dévastatrices. Les études scientifiques montrent que ces épisodes pourraient s'intensifier et devenir plus fréquents au fil du siècle, en raison notamment du réchauffement

climatique. Mais surtout, la sécheresse de l'été dernier a aggravé les conséquences redoutables. « Une sécheresse prolongée peut aggraver le phénomène de ruissellement », précise Jean-Luc Marino, prévisionniste

nice-matin

Vendredi 15 septembre 2017

INTERVIEW THIERRY PRODHON

Brune Poirson: « Huit réflexes pour réduire le risque encouru »

La secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique vient aujourd'hui à Antibes pour y promouvoir les comportements à adopter lors des pluies méditerranéennes

Rien à voir avec les mégasecs comme les pluies intenses. Les pluies méditerranéennes sont des épisodes de fortes pluies qui peuvent être très dangereux. Elles ont fait un tragique bilan ces dernières années. Elles ont tué 39 personnes en France, dont 27 dans le Var. Elles ont causé des dégâts matériels pour plus de 2 milliards d'euros.



Brune Poirson promeut les attitudes saines lors de fortes pluies méditerranéennes.

Le type de forte pluie est le même, mais le risque est plus élevé dans notre région.
Le changement climatique est une réalité qui nous fait prendre en compte les risques naturels, comme le glissement de terrain qui a frappé la région de la Côte d'Azur.

Quels réflexes faut-il adopter en amont, pour empêcher de faire aux pluies méditerranéennes des dégâts énormes ?
Il faut être vigilant sur les conditions de stabilité à long terme et sur la capacité de résilience des sols.

l'accompagnement des citoyens. Il y a un enjeu et il faut le respecter. Nous sommes très impliqués dans ce domaine.

Des démonstrateurs ?

Deux démonstrateurs « portière de voiture et porte de garage en situation d'inondation » développés par le SCHAPI/DGPR/MTES
Outils d'information préventive et de mise en situation pour prendre conscience des risques et pour favoriser les bons comportements
Mobilisables sur demande sur les départements de l'arc méditerranéen pour exposition lors de manifestations publiques ou privées



Vue des deux démonstrateurs



Mobilisation de ces outils sur l'arc méd.

Volonté de valorisation de ces outils pour une sensibilisation des populations sur l'arc méditerranéen à l'occasion de la campagne "pluies intenses méditerranéennes sur l'arc méditerranéen"

Opportunité du congrès du SDIS des Bouches du Rhône du 23 septembre 2017 et de la seconde réunion de la communauté de travail zonale "inondation arc méditerranéen" du 5 octobre 2017

PLUIE-INONDATION
LES 8 BONS COMPORTEMENTS
en cas de pluies méditerranéennes intenses

<p>JE NE NAI PAS à faire de baignade dans les zones de pluies intenses et en cas de fortes crues de rivières ou de lacs.</p>	<p>JE NE POURS PAS MA VOITURE ET JE RECHERCHE MES DÉPLACEMENTS</p>	<p>JE NE COURS PAS PERSONNE PROCHE de moi-même et des personnes vulnérables</p>	<p>JE NE JOUE PAS DES JOUEUX D'EAU de récréation ou de jeux de plein air.</p>
<p>JE NE SORS PAS de chez moi et ne sors qu'avec un véhicule équipé pour repérer les inondations.</p>	<p>JE NE DOIS PAS ÊTRE LES SEULS ET JE NE DOIS PAS REMPLIR UN TUBES.</p>	<p>JE NE NAI PAS EN VOITURE NI À PIED de traverser les zones inondées. Ne pas se laisser porter par les courants.</p>	<p>JE NE JOUE PAS DES JOUEUX D'EAU à l'école. Je suis à l'école.</p>

Le stand du 23 septembre 2017



150 personnes ont visité le stand



Une plaquette "grand public" réalisée à cette occasion

VIGICRUES



Cerema

Les pluies méditerranéennes intenses sont des épisodes violents au cours desquels plusieurs mois de précipitations peuvent tomber en quelques heures. S'en suivent des inondations rapides et destructrices (débordement de cours d'eau, ruissellement urbain...).

En cas de pluies intenses, en voiture, j'adopte les bons comportements

AVANT l'épisode pluvieux intense :

- * Je reste à l'écoute des autorités et des messages de vigilance
- * Je gare ma voiture dans un lieu sûr

PENDANT l'épisode pluvieux intense, si je suis au volant :

- * Je respecte les signalisations
- * Je m'éloigne de la zone inondée
- * Je ne vais pas dans un parking souterrain
- * Je me mets en sécurité dans un bâtiment

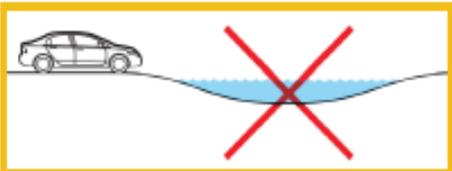


JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS

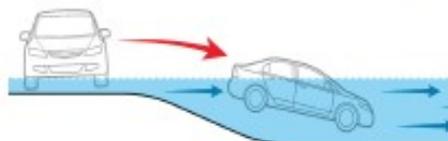


ROUTE INONDÉE

JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED
Pont submersible, gué, passage souterrain...



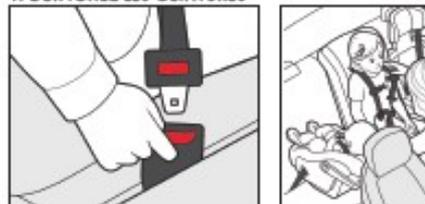
Attention, dans l'eau, la voiture peut devenir un piège mortel !



Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter votre voiture d'une route inondée vers des eaux plus profondes où elle risque de couler.

Les 3 gestes à retenir si votre voiture se retrouve bloquée par les eaux qui montent

1. DÉTACHEZ LES CEINTURES *



2. OUVREZ LES VITRES ou brisez-les si le circuit électrique est hors fonction Le bris de vitre n'est pas obligatoire en France



3. Si possible, OUVREZ LA PORTIÈRE pour faire entrer l'eau et stabiliser la voiture,

- évacuez rapidement si le courant n'est pas trop fort, sinon
- grimpez sur le toit* pour attendre les secours.

* enfants : du plus âgé au plus jeune

RÉAGISSEZ VITE, car la pression de l'eau sur la portière vous empêchera de l'ouvrir !



Démonstrateur en situation d'inondation à Portière de voiture s
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire





● Indicateurs de suivi sur l'arc méd.

Exposition aux risques d'inondation

- 36 % de la population (3 236 154 habitants) dans l'emprise potentielle d'inondations extrêmes, appelée l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP) par débordement de cours d'eau.
- 2,6 % de la population (236 603 habitants) dans l'EAIP submersion marine.
- 148 communes présentent plus de 75% de leur population dans l'EAIP.

Sinistralité

- 96 % des communes (3550 communes) ont été reconnues au moins une fois comme ayant subi une catastrophe naturelle liée aux inondations.





Indicateurs de suivi sur l'arc méd.

Prévention des risques d'inondation



- 48 % des communes (1773 communes) sont couvertes par un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).
- 52 % des communes (1893 communes) possèdent ou ont engagé un projet Programme d'actions pour la prévention des risques d'inondation (PAPI) ou Plan de Submersion Rapide (PSR).
- 25,4 % des communes sont abonnées au dispositif d'avertissement de pluies intenses à l'échelle de commune (APIC).



Production en cours : quelques exemples

APRES LA CRISE

■ RETOUR A LA NORMALE

- Répertoire et gérer les sinistrés et assurer leur relogement provisoire : liste d'hôtels ou de foyers libres. Organiser la distribution des repas.
- Faire analyser l'eau par l'ARS pour assurer sa consommation.
- Recenser les dégâts sur la collectivité et constituer un dossier de demande de déclaration de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (CATNAT).
- Prioriser et réaliser les travaux de remise en état et de remise en service.
- Assister la population dans les démarches administratives et médico-psychologiques.
- Continuer la démarche de communication et d'information.
- Gérer la solidarité d'entraide.

■ ET APRES...

- Agir dans la durée et maintenir la mémoire du risque.
- Appréhender les facteurs de vulnérabilité du territoire en vue d'en augmenter in fine la résilience.
- Communiquer sur les actions menées auprès de la population.



Et dit eosam quiaepu diosti que sit, estiate nectur ant eos esto endebitae. Ullaborum voloristin preptatur mint.

■ LE RETOUR D'EXPERIENCE

- Comprendre et connaître ce qui a fait défaut, et ce qui a fonctionné.
- Améliorer la connaissance des phénomènes en jeu et identifier les zones qui ont été inondées.
- Analyser la performance des actions de prévention menées et d'identifier des voies de progrès.
- Conserver la mémoire de l'origine, du déroulement, de la gestion et des conséquences de l'événement.
- Faire des « réunions bilans » pour associer la population au retour d'expérience.

■ ZOOM

Antibes : Un camping était implanté en zone rouge du PPRI. Lors de l'inondation du 03/10/15, il s'est retrouvé sous plus d'1 mètre d'eau. Désormais, il est fermé, et sera délocalisé.

Et dit eosam quiaepu diosti que sit, estiate nectur ant eos esto endebitae. Ullaborum voloristin preptatur mint.



PHÉNOMÈNES PLUIES INTENSES INONDATIONS SUR L'ARC MÉDITERRANÉEN




LE RÔLE DU
MAIRE

DREAL PACA
2017



Production en cours : quelques exemples

En lien avec le PAPI Argens et en collaboration avec le SMA et l'Entente

- **Approche appliquée de l'utilisation des drones**

Expression du besoin

Réponses matérielle et organisationnelle

Préparation à l'utilisation des drones avant-pendant-après une inondation

Formulation de recommandations pour l'arc méditerranéen





Production en cours : quelques exemples

En lien avec le PAPI Argens et en collaboration avec le SMA et l'Entente

- **Formation croisée et mise en situation**
Sur sous-bassin versant, formation commune des acteurs en matière de prévention et de gestion de crise (service de l'État, collectivités, services de secours...) en s'appuyant sur un exercice de crise d'inondation





● Actions engagées : **PRODUCTION EN COURS**

- Etude sur la gestion des risques de **ruissellement**
- Consolidation et **diffusion des résultats de l'enquête « arc méd. »** réalisée auprès des maires fin 2016.
- **Plaquettes de recommandations** à l'attention des acteurs de la prévention des inondations sur l'arc méd.
- Expression d'élèves de la zone de défense sur les **8 bons comportements**
- Cahier technique sur l'**organisation d'exercices de crise inondation**
- Préparation d'un **exercice de crise inondation sur le bassin de l'Arc**
- Production d'**indicateurs « arc méd. »**



● Actions programmées : **PRODUCTION A VENIR**

- **Cahier technique pour une meilleure anticipation des crises inondation** sur les territoires (à destination des collectivités).
- Bilan qualitatif des **DDRM, DICRIM et PCS** et **formalisation de recommandations zonales** (sous réserve de financement)
- **Guide de recommandations** pour la prévention des risques d'inondation dans les **campings** (sous réserve de financement)
- **Analyse des REX d'évènements majeurs sur l'arc méditerranéen sur les 10 dernières années**



● Actions envisagées : **PRODUCTION A VENIR**

- Séminaire international « gestion de crise inondation » fin 2018 – projet avec l'EMIZ Sud
- Examen des **dispositions ORSEC inondation (zonales et départementales)** en vue de recommandations
- Recommandations sur la prévention et la **gestion du risque tsunami**
- Partage des **données utiles à la gestion de crise**
- **Analyse des PAPI de l'arc méditerranéen** et formulation de recommandations pour optimiser les axes 1 à 5 ; valorisation d'actions exemplaires

Cette mission peut vous aider ...



- à accompagner et à valoriser vos actions à l'échelle de l'arc méditerranéen
- disposer de retours d'expériences sur les pratiques et la performance des outils
- développer des approches innovantes et des expérimentations dont les résultats seraient transposables à l'arc méditerranéen
- favoriser la mise en réseau



DREAL PACA Formulaires / Téléprocédures Coordonnées de la DREAL Communication / Presse Consultations publiques Sites institutionnels

 **PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR**

DREAL PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Rechercher Ok

CLIMAT - AIR - ENERGIE BIODIVERSITÉ - EAU - PAYSAGES PRÉVENTION DES RISQUES DÉVELOPPEMENT DURABLE TRANSPORTS - INFRASTRUCTURES LOGEMENT - CONSTRUCTION - FONCIER TERRITOIRE AMÉNAGEMENT DONNÉES

À LA UNE

 **MISSION INTERRÉGIONALE INONDATION ARC MÉDITERRANÉEN**

Une mission interrégionale pour la coordination de la prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen a été créée par le Préfet de Zone de Défense et de Sécurité Sud depuis le 1er juin 2017. Cette pour mission est placée auprès de la direction de la DREAL PACA qui est des également DREAL de zone.

 **Inondations arc méditerranéen**
Le 5 septembre

Palmarès Régional de l'Habitat 2017 : vos candidatures pour le 1er septembre (...)
Le 8 août

 **3ème FORUM NATIONAL ReSEt**
Le 27 juillet

 **Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE)**
Le 27 juillet

Utilisation de ce site

- ▶ Aide à la navigation et à la recherche
- ▶ Les infos du site en flux RSS
- ▶ Comment s'abonner ?
- ▶ Recueil de l'avis des utilisateurs
- ▶ Saisir les services de l'Etat

Les accès directs

- ▶ Guichet transport public routier
- ▶ Contrôle des véhicules
- ▶ Associations
- ▶ Partenaires
- ▶ Commissaires enquêteurs

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondations-arc-mediterraneen-r2225.html>



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

GHISLAINE VERRHIEST LEBLANC

Chargée de mission "coordination
interrégionale de la prévention des
inondations sur l'arc méditerranéen" -
DREAL PACA



ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr